

CONCOURS EXTERNE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL (session 2025)

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME (RED) OU DE RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (REP)

(Décret n° 2007-196 du 13 février 2007)

Uniquement pour les candidats non titulaires du diplôme de niveau 4 requis

Ce dossier de demande de REP/RED doit **IMPÉRATIVEMENT** être déposé sur votre accès sécurisé **avec les pièces OBLIGATOIRES AU PLUS TARD LE 20 MARS 2025 avant minuit.**

Toute demande d'équivalence INCOMPLÈTE, IMPRÉCISE sera REJETÉE.

NOM et prénom du candidat :

(Précisez également le nom de naissance si différent)

Date de naissance : __ / __ / ____ à

N° identifiant (présent sur la première page de votre formulaire d'inscription au concours) :

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRÉSENTÉE : RÉDACTEUR TERRITORIAL 2025

Condition de diplôme(s) normalement requise :
Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou diplôme homologué au niveau 4.

1 Le candidat sollicite une équivalence de plein droit (diplôme(s) estimé(s) similaire(s) - diplôme étranger ⁽¹⁾) :

OUI

NON

2 Le candidat sollicite une équivalence au titre d'un titre ou d'un diplôme immédiatement inférieur à celui ou ceux requis et justifie d'au moins deux ans d'activités professionnelles relevant de la même catégorie socio-professionnelle qu'un rédacteur territorial ⁽¹⁾ :

OUI

NON

3 Le candidat sollicite une équivalence au titre d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans relevant de la même catégorie socio-professionnelle qu'un rédacteur territorial ⁽¹⁾ :

OUI

NON

Fait le :

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce dossier.

Signature :

(1) Cochez la case correspondante

Toute fausse déclaration est punie par la loi (article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée)

La loi n° 78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites au présent document. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant à l'exclusion des choix formulés au moment de la demande d'équivalence de diplôme.

II - ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXERCÉES

Le candidat doit justifier d'une activité professionnelle salariée ou non salariée dans une profession comparable par sa nature et son niveau à celle à laquelle le concours permet l'accès.

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRÉSENTÉE : **RÉDACTEUR TERRITORIAL 2025**

NOM et prénom du candidat : (Si différent, précisez également le nom de naissance)

N° IDENTIFIANT (présent sur la première page de votre formulaire d'inscription au concours) :

- Joindre le ou les contrat(s) de travail/ou arrêté(s) accompagné(s) du ou des dernier(s) bulletin(s) de salaire ou attestation(s) Assedic/pôle emploi ou solde de tout compte.
- Joindre la fiche de poste ou tout autre document attestant de la nature des activités.

EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi	Catégorie socio- professionnelle correspondante (si possible)	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employés)

Fait le : Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document.

Signature :

**PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR PAR LE CANDIDAT
A L'APPUI D'UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLOME (REP/RED)**

Les pièces ci-dessous doivent **impérativement** être jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme. Ces documents sont à déposer sur l'espace sécurisé du candidat **AU PLUS TARD LE 20 MARS 2025 (avant minuit)**.

1 CANDIDATS POUVANT BENEFICIER D'UNE EQUIVALENCE DE PLEIN DROIT

- la **présente demande** d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat (pages 1 & 2 complétées)

ET

- une **copie de la décision favorable** d'équivalence de diplôme délivrée par une autorité compétente pour un même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise
- OU** une **copie du diplôme, titre ou attestation** établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli **avec succès un cycle de formation** au moins de même niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis
- OU** une copie de **l'attestation d'inscription dans un cycle de formation** dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis
- OU** une copie du **diplôme** ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au **même niveau** que le diplôme ou titre requis
- OU** une copie du **diplôme** ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, **par arrêté ministériel**
- OU** une copie du **diplôme étranger** (joindre une traduction de celui-ci en français) **VOIR PAGE AU VERSO**

**2 CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS
ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

- la **présente demande** d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat, précisant le diplôme immédiatement inférieur obtenu et les activités professionnelles exercées (pages 1, 2 et 3 complétées)

ET

- une **copie du diplôme** ou titre immédiatement inférieur à celui requis

ET

- une **copie des certificats de travail**, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée
- tout autre document** permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...)
- si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la **catégorie socio-professionnelle** (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP...)

3 CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- la **présente demande** d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat (pages 1 et 3 complétées)

ET

- une **copie des certificats de travail**, des contrats de travail ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée
- tout autre document** permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...)
- si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la **catégorie socio-professionnelle** (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP...)

→ DIPLÔMES OBTENUS DANS UN AUTRE ÉTAT QUE LA FRANCE

Les candidats titulaires d'un diplôme obtenu dans un autre état que la France devront par ailleurs fournir une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que le français.

Les candidats sont également invités à joindre à leur dossier une attestation de comparabilité de leur diplôme étranger, qui permet de le comparer avec les diplômes délivrés par l'Etat français. Ces attestations peuvent être obtenues, **moyennant une participation financière**, auprès du Centre ENIC-NARIC :

<https://www.france-education-international.fr/expertises/enic-naric?langue=fr>

Le candidat peut éventuellement joindre toute autre pièce, émanant d'une autorité compétente et susceptible d'apporter un éclairage, à l'autorité organisatrice, quant au niveau et à la durée du cycle de formation conduisant au diplôme détenu.